

TERMIVOR HC 100

ANTI-TERMITES POUR SOLS et MURS

1. PRESENTATION

TERMIVOR HC 100 est un **insecticide concentré hydrodispersable préventif et curatif en extérieur et intérieur**, **contre les termites souterrains**, pour le traitement des sols et des murs.

2. DOMAINE D'APPLICATION

- **Traitement en pré-construction :**
  - Voir nos barrières physicochimique **MAXIFILM TERMITE et TERMIVOR PC.**
- **Traitement en post-construction :**
  - Dans le sol.
  - Dans les murs.

3. MODE D'EMPLOI

Mise en oeuvre

L'application doit être effectuée par des applicateurs professionnels.

Du fait de la grande variété de termites, de leurs modes de vie et de leur processus d'investigation vers leurs nourritures (principalement la cellulose) et compte tenu de la grande diversité des constructions, la réalisation d'un traitement anti-termites s'avère très complexe. Les préconisations ci-dessous ne peuvent constituer que des règles générales et doivent être adaptées à chaque cas particulier.
Suivre toutes les prescriptions réglementaires concernant le traitement termites qui sont spécifiées dans les cahiers techniques publiés par les organismes compétents et reconnus.
Maîtriser la biologie du termite.
Neutraliser toutes les sources d'humidité (condensation, remontées capillaires, infiltrations diverses, écoulement des eaux de pluies…).
Assurer une ventilation des caves et des vides sanitaires. Vérifier l'état des toitures.
Eliminer toutes les sources de cellulose et limiter la végétation proche de la zone d'habitation.
Effectuer le traitement des sols, des murs en établissant une barrière chimique continue isolant les bâtiments des foyers isolés extérieurs à ceux-ci.
Dans tous les cas, nous recommandons de suivre les préconisations techniques publiés par les organismes officiels.

Préparation de la bouillie de pulvérisation :

TERMIVOR HC 100 est un produit concentré hydrodispersable. **Ne préparer que les quantités immédiatement nécessaires** au moment de l'application à raison de **10 ml pour 10 L d'eau** ou **1 litre de TERMIVOR pour 99 L d'eau.**
Dans un récipient, mettre la quantité d'eau nécessaire puis y verser le concentré **TERMIVOR HC 100.**
Bien agiter l'ensemble pour obtenir une émulsion ou liquide laiteuse.
Agiter l'émulsion pendant l'application pour conserver l'homogénéité du mélange.

Traitement en pré-construction:

Traitement de l'emplacement de la future construction et des fondations :

Voir nos barrières physicochimique **MAXIFILM TERMITE et TERMIVOR PC.**

Traitement en post-construction :

Dans le sol :

En intérieur : La bouillie doit être injectée à **travers le sol préalablement percé tous les 30 cm en quinconce, le long des murs, à refus,** en utilisant des injecteurs adéquats. Il conviendra de s'assurer que l'ensemble du sol situé sous la dalle reçoive bien la bouillie insecticide.

Traitement préventif :

A l'extérieur : appliquer **la bouillie sur le pourtour du bâtiment, et le plus près possible des murs** (entre 20 cm et 50 cm au maximum), dans une tranchée de 40 cm de large et 40 cm de profondeur, à raison de **4 à 5 litres par mètre linéaire**. **La terre de remblai doit être également traitée à raison de 5 L/m³** et remise dans la tranchée immédiatement après le traitement.
Si une tranchée n'est pas réalisable, injecter 5 L de bouillie tous les 30 cm, à l'aide d'un « pal injecteur »
Injecter, à l'aide d'un « pal injecteur » un litre de produit tous les 50 cm , à la base des murs, à une profondeur de 50cm.

Traitement curatif :

A l'extérieur : appliquer **la bouillie sur le pourtour du bâtiment, et le plus près possible des murs** (50 cm au maximum), dans une tranchée de 20 cm de large et 50 cm de profondeur, à raison de **4 à 5 litres par mètre linéaire**. Arroser faiblement la terre de remblai et refermer aussitôt la tranchée.





TERMIVOR HC 100

ANTI-TERMITES POUR SOLS et MURS

__Dans les murs :__ Injecter la bouillie dans les murs et dans les joints préalablement **percés tous les 30 cm en quinconce jusqu'au refus**.

La maçonnerie contaminée par un champignon, en surface ou dans sa masse, est préparée de la façon suivante :

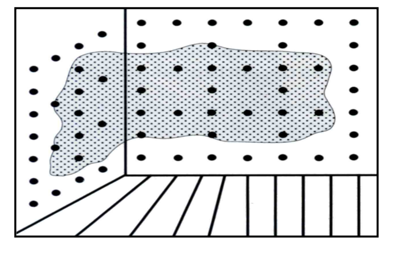
- Mettre à nu les murs et les maçonneries par piquage des plâtres, enduits, etc.
- Brûler au chalumeau la zone contaminée afin de détruire tout organe de champignon.

__Mise en œuvre de l'injection__

Enlever tout revêtement masquant le sol, la maçonnerie ou le bois à protéger, afin de déterminer l'étendue des dégâts.

__Les sols et maçonneries contaminés__ seront traités de la façon suivante : Vous pouvez utiliser notre **KIT MUR (code 1800 ou 1801).**

- Forage de puits de diamètre 12 à 20 mm leur profondeur est de 10 cm pour un sol et la moitié de l'épaisseur pour un mur, de façon à couvrir la zone contaminée selon le schéma suivant :
- **TERMIVOR HC 100** est introduit dans les puits, sous pression (< à 5 bars) ou non, à refus. Lorsque l'injection est effectuée sans pression, **TERMIVOR HC 100** est versé de 2 à 5 fois dans les puits.
- Reboucher les puits à l'aide d'un mortier.



__Attention : Eliminer les sources d'humidité.__

Les zones de terrain traitées sont protégées des eaux d'infiltration, de la pluie…) par des couvertures types films plastiques, dallages… qui évitent les risques de délavage et de dégradation du produit de traitement. Les eaux à l'extérieur, peuvent être récupérées par un drain qui isole la construction.

4. CARACTERISTIQUES

__Matière active__ : **Cyperméthrine** 16 %.

__Traitement ultérieur__ : recouvrable par tous types de finitions.

Séchage : 24 à 48 heures (voir plusieurs jours selon épaisseur).

Aspect au séchage : Mat.

Température minimum d'application : + 5°C.

Nettoyage des outils : Eau.

5. AVANTAGES

- Il ne dégage **pas d'odeur** particulière.
- Après le temps nécessaire au séchage, les **murs traités peuvent être peints.**
- **Très efficace :** du fait de la faible solubilité de la matière active , ce produit forme une **barrière chimique persistante.**
- **Produit très économique, grande dilution.**

6. SECURITE D'EMPLOI

- Contient de la Cyperméthrine.
- Stocker le produit pur ainsi que les préparations à l'abri du gel, entre +5°c et +35°c.
- Conservation 1 an en emballage d'origine fermé.
- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Irritant pour la peau.
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Conserver dans le récipient d'origine, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, ne pas fumer, ne pas boire pendant l'utilisation.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- Porter un vêtement de protection et des gants appropriés ainsi qu'un appareil de protection des yeux/du visage.
- Protéger les supports ne devant pas être traités.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- **Consulter notre fiche de données de sécurité.**
- **Remplir notre cahier de traitement.**

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Compagnie France Chimie se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en oeuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Ce produit est destiné uniquement à un usage professionnel.

